



**CLAP DE FIN D'UNE
ANNÉE SCOLAIRE
SOUS LE SIGNE DE
L'ENVIRONNEMENT**

À lire page 6

→ **Accessibilité**

À lire pages 10 et 11

→ **JO 2024**

À lire pages 8 et 9



Patrick ABATE
Maire de Talange

édito

Mesdames, Messieurs,

Le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête de ces élections législatives au niveau national. Plus largement, c'est le camp républicain qui remporte ces élections, comme c'est le cas à Talange. Ceci étant, le renforcement de l'influence des idées de l'extrême droite nous rappelle l'importance de notre engagement quotidien pour défendre les valeurs républicaines et celles de la tolérance et de la solidarité. Nous devons rester vigilants et travailler ensemble pour construire une société plus juste et plus égalitaire. Dans ce contexte, il est crucial de développer l'esprit de citoyenneté et d'encourager l'implication citoyenne de tous dans la vie locale, en particulier celle de la jeunesse. Le partage, le dialogue, le respect mutuel, le bien vivre ensemble. Ce sont des points sur lesquels notre municipalité est particulièrement impliquée. À ce propos, je tiens à remercier les scrutateurs et assesseurs bénévoles impliqués dans la tenue des bureaux de vote. Leur engagement citoyen et leur exemplarité a permis l'exercice de la démocratie dans de bonnes conditions.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons mis en place le Permis Citoyen dont la gestion est confiée au Centre Communal d'Action Sociale. Ce dispositif vise à impliquer nos jeunes activement dans la vie locale en contrepartie d'une aide au financement du permis de conduire. L'objectif est double : renforcer la citoyenneté et faire naître des liens sociaux tout en favorisant la mobilité - et donc l'employabilité - des plus jeunes. Les premières candidatures n'ont d'ailleurs pas tardé à être enregistrées.

Sur le plan urbanistique, vous le savez, plusieurs travaux d'importance sont en cours dans notre ville. La mise en place d'un réseau de chauffage urbain avance à grands pas, avec l'objectif de réduire notre empreinte écologique et de mieux maîtriser nos dépenses énergétiques. En parallèle, la fermeture du pont de la rue du Démoti pour travaux de consolidation se poursuivra jusqu'à fin juillet. Je remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension face aux inconvénients temporaires que cela engendre.

L'été sera également l'occasion de lancer une nouvelle campagne d'entretien des écoles et de rénovation de la voirie dans plusieurs secteurs de la ville. Ces travaux sont indispensables pour assurer des conditions optimales à nos enfants et pour garantir la sécurité et le confort de tous.

Enfin, l'été est avant tout synonyme de vacances, une période propice à la détente et à l'amusement des plus jeunes. De nombreuses animations estivales les attendent une nouvelle fois, avec un clin d'oeil particulier au sport et aux Jeux Olympiques 2024 que nous nous apprêtons à célébrer ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été agréable et reposant. Profitons de cette période pour nous ressourcer et partager des moments conviviaux.

Votre dévoué,

Patrick ABATE

Conseil Municipal du 15 avril 2024

- ▶ **2024/22** Adoption du compte rendu de la séance du 11 mars 2024. Unanimité : 25 voix.
- **2024/23** Budget principal : reprise anticipée au Budget primitif 2024 du résultat de l'exercice antérieur. Unanimité.
- **2024/24** Budget Principal : Vote du Budget Primitif 2024. Unanimité.
- **2024/25** Taux d'imposition des deux taxes directes locales. Adopté à l'unanimité : Unanimité.
- **2024/26** Budget annexe – Résidence P. Eluard : Reprise anticipée du résultat de l'exercice antérieur. Unanimité.
- **2024/27** Budget Annexe – Résidence Paul Eluard : Vote du Budget Primitif 2024. Unanimité.
- **2024/28** Attribution de subventions. Unanimité.
- **2024/29** Conventions financières avec différentes associations de la ville. Unanimité.
- **2024/30** Participation financière 2024 au service de la restauration scolaire. Unanimité.
- **2024/31** Cession d'un are de la parcelle sise section 4 n° 8 a la Société Française de Radiotéléphonie – SFR. Unanimité.
- **2024/32** Convention relative à la réalisation d'un carrefour giratoire sur la route départementale n° 953/ Intersection rue de Metz – Rue du Démoti à Talange. Unanimité.
- **2024/33** Dénomination d'une nouvelle rue située entre la rue Jean Moulin et la Grand'Rue dans le cadre d'un lotissement de 24 lots. Unanimité.
- **2024/34** Sécurisation des accès piétons angle clos de la Chapelle/ RD 55 bis - demande AMISSUR. Unanimité.
- **2024/35** Attribution de la location de la Chasse sur le Ban Communal. Unanimité.
- **2024/36** Mise en œuvre de la compétence obligatoire du Département de la Moselle relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques. Unanimité.
- **2024/37** Modification du Tableau des Emplois Communaux. Unanimité.
- **2024/38** Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers. Unanimité.
- **2024/39** Halte fluviale à TALANGE Convention entre la Commune de Talange et Rives de Moselle relative à la participation financière de la commune basée sur l'occupation des quais de péniches. Unanimité.
- **2024/40** Attribution d'une aide forfaitaire dans le cadre des aides aux classes d'environnement. Unanimité.
- **2024/41** CCRM : participation financière à l'étude de faisabilité en vue de la redynamisation des cœurs de villes par la requalification de la RD953, dont la maîtrise d'ouvrage relève de la Commune. Unanimité.
- **2024/42** Motion de soutien du Conseil Municipal au regard de la difficile situation D'ASCOMETAL.

Conseil Municipal du 26 juin 2024

- ▶ **2024/43** Adoption du Compte Rendu du 15 avril 2024. Unanimité : 25 voix.
- **2024/44** Budget Principal : approbation du compte de gestion 2023. Unanimité.
- **2024/45** Budget Principal : Approbation du Compte Administratif 2023. Unanimité : 24 voix.
- **2024/46** Budget annexe – Résidence P. Eluard : approbation du compte de gestion 2023. Unanimité.
- **2024/47** Budget annexe – Résidence P. Eluard : approbation du Compte Administratif 2023. Unanimité.
- **2024/48** Participation au budget du CCAS. Unanimité.
- **2024/49** Budget Principal : Décision Modificative N°1. Unanimité.
- **2024/50** Crédits scolaires 2024-2025. Unanimité.
- **2024/51** Convention 2024 entre le département de la Moselle et la Commune pour son conservatoire municipal « Georges Brassens ». Unanimité.
- **2024/52** Opération "Un Arbre, Un Enfant, La Ville". Unanimité.
- **2024/53** Liste des dépenses à imputer sur l'article 6232 "Fêtes et cérémonies". Unanimité.
- **2024/54** TLPE – Révision des tarifs pour la Taxe sur Les Publicités Extérieures. Unanimité.
- **2024/55** Subvention à caractère exceptionnel à l'association talange hand ball. Unanimité.
- **2024/56** Subvention à caractère exceptionnel à l'association ASOT. Unanimité.
- **2024/57** Subvention à caractère exceptionnel à l'association SIRIUS FILM. Unanimité.
- **2024/58** Avenant à la DSP pour la gestion de la cantine scolaire / Année 2024-2028. Unanimité.
- **2024/59** Protection de l'environnement - contrat avec alcome. Unanimité.
- **2024/60** Renouvellement de la charte Départementale "Moselle Jeunesse". Unanimité.
- **2024/61** Acquisition à l'€ symbolique de 3 parcelles qui constituent des emprises ouvertes à la circulation publique sur la zone du triangle. Unanimité.
- **2024/62** Délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de règlement local de publicité (R.L.P.). Unanimité.
- **2024/63** Zone d'accélération des énergies renouvelables – avis du Conseil Municipal. Unanimité.
- **2024/64** Dénomination de nouvelles rues situées au sein du nouveau quartier des Rives du Parc (ZAC des Usènes). Unanimité.
- **2024/65** Information sur les redevances annuelles de l'agence de l'Eau Rhin-Meuse. Unanimité.
- **2024/66** Modification n°1 du Tableau des Emplois Communaux. Unanimité.
- **2024/67** Modification n°2 du Tableau des Emplois Communaux. Unanimité.
- **2024/68** Intercommunalité - CCRM : approbation du Projet de Plan de Mobilité de la Communauté de Communes Rives de Moselle. Unanimité.
- **2024/69** Intercommunalité - SMIVU Fourrière du Jolibois – Adhésion de la Commune de Rochonvillers. Unanimité.
- **2024/70** Remboursement des frais de restauration à l'association LE TALANGEOIS – Budget 2024. Unanimité.

SOMMAIRE

Vie municipale	03
Actualités	04
Environnement	06
JO 2024	08
Dossier : Accessibilité	10
Retour sur... ..	12
On parle d'eux	14
Agenda	15

Toute l'actu en ligne !

 www.talange.com
 [@villedetalange](https://www.facebook.com/villedetalange)
 [@villedetalange](https://www.instagram.com/villedetalange)

▶ Envie d'en savoir plus ?
 Flashez ce QR Code
 pour y accéder directement
 depuis votre smartphone !



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Une fresque murale inaugurée à l'école Jean Burger

► L'artiste Emmanuelle Potier a inauguré une fresque murale sur le thème de la solidarité à l'école élémentaire Jean Burger. L'opération s'est tenue dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), un dispositif permettant d'obtenir un financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Pour mener à bien ce projet, quatre classes de l'école ont été mises à contribution.

Chaque élève a remis un dessin sur la thématique de la solidarité. L'artiste a ensuite repris un élément de chaque œuvre afin de réaliser l'esquisse de la fresque. C'est de cette manière qu'Emmanuelle Potier préfère procéder : « Les idées, je préfère qu'elles viennent le plus possible des enfants ».

Après plusieurs semaines de travail avec les élèves, le projet a finalement abouti à une fresque impressionnante. L'inauguration a rassemblé parents, enseignants, élu.e.s. et enfants pour un moment festif.



ACCUEIL DE STAGIAIRES

Stage de seconde : deux semaines d'immersion pour neuf jeunes

► La ville permet chaque année à de nombreux étudiants, lycéens et collégiens d'effectuer un stage en immersion dans un des services municipaux.

Pour finir leur année scolaire, neuf stagiaires de seconde ont été accueillis par les agents communaux dans différents services et établissements : accueil et vie citoyenne, urbanisme, police municipale, services techniques, écoles, conservatoire... Les élèves de classe de seconde générale et technologique ont dû, pour la première fois cette année, effectuer un stage d'observation de deux semaines, du 17 au 28 juin 2024.



Les jeunes ont rencontré le Maire, Patrick Abate, accompagné de plusieurs élus membres du conseil municipal et des responsables des services concernés. L'édile a tenu à féliciter les jeunes présents et à leur souhaiter une belle période de stage au sein de la maison commune. "La ville accueille très régulièrement des stagiaires et nous espérons que cette période permettra de faire naître des vocations" se réjouit le Maire. La municipalité remercie et félicite Lucas et Matteo (service communication), Lejla (foyer des personnes âgées), Emma (marchés publics), Alex (services techniques), Juliette (direction générale des services), Emma (conservatoire), Lou-Valérie (police municipale) et Cassy (école maternelle J. Curie).

CITOYENNETÉ

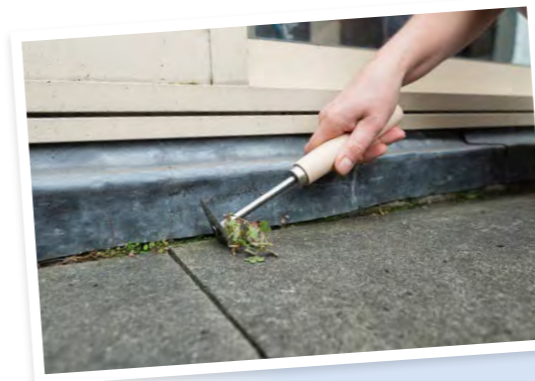
Cadets de la sécurité civile : un engagement récompensé

► Les cadets de la sécurité civile, tous volontaires et élèves de 5^e, ont été récompensés de leur implication dans la formation du PSC1 en recevant leurs diplômes au collège Le Breuil.

Cette cérémonie s'est tenue en présence du Principal Hervé Olivieri, Edith Peiffer, enseignante et encadrante des élèves volontaires et de pompiers de la caserne d'Hagondange qui les ont accompagnés durant la formation. Les collégiens cadets de la sécurité civile s'engagent à suivre une formation aux gestes qui sauvent à hauteur de 2h00 de cours par semaine. Les objectifs de cette démarche sont multiples ; il s'agit pour les jeunes d'apprendre les gestes qui



sauvent, de se sensibiliser aux comportements de prévention, de développer un sens civique, et favoriser leur engagement ultérieur au sein de la sécurité civile. La municipalité leur adresse leurs plus sincères félicitations !



DESHERBAGE

Désherber devant chez soi est une obligation !

► L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien. Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le

syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.

→ Les riverains sont notamment tenus de désherber et tailler leurs arbres et haies de manière à ne présenter aucun risque et aucune gêne pour circuler (balayer les feuilles et autres débris).

→ Attention, la loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts et la voirie. La municipalité fait donc appel au bon sens et à l'implication de chacun pour conserver un cadre de vie aussi agréable que possible.

BIODIVERSITÉ

FPA : de petits potagers dans les bacs à fleurs !

► Une fois n'est pas coutume, les Services Techniques ont choisi de mettre des plantes et herbes aromatiques à la place de fleurs décoratives dans les bacs à fleurs du Foyer des Personnes Âgées.



2023/2024 : une année scolaire sous le signe de l'environnement pour les écoliers !

► Dans le cadre du projet de sensibilisation à la protection de l'environnement porté par la municipalité, les différentes écoles élémentaires et maternelles de la ville ont mené toute une série d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et de découverte de la nature. Ramassage de déchets, éducation au tri, plantations, observation en milieu naturel, les activités ont été aussi nombreuses que variées tout au long de l'année scolaire. Retour en images sur une sélection d'animations mises en oeuvre depuis septembre 2023.



▲ Atelier "Sensibilisation au tri" avec l'ambassadeur Nicolas Schumann-Vidon (Rives de Moselle) à l'école Jean Burger.



▲ Atelier "Ramassage des déchets dans la cour de l'école" à Jean Burger.

► Une action intergénérationnelle pour sensibiliser à la protection de l'environnement et la préservation du cadre de vie

Le CLTEP, en tant que partenaire, a mené sur l'année scolaire 2023/2024 plusieurs animations. La première action a été réalisée en partenariat avec l'Ehpad « les Coquelicots » de Talange : un après-midi ramassage de déchets. Accompagnés de Muriel Nauroy-Rizzo, Conseillère Municipale, Aurélie, animatrice au sein de l'Ehpad, les animatrices du CLTEP et Cathy Fruminet, responsable du secteur enfant, ont encadré les 30 enfants et les 10 séniors qui ont participé à l'opération. Résultat : 40 kgs de déchets ramassés dans les rues de Talange ! Le matériel nécessaire (gants, sacs poubelles, pinces...) a été fourni par les services techniques municipaux.



▲ Activité "Découverte du potager et de la nature" à l'école Jean Burger 2.



▲ Projet "Donner pour ne pas jeter" avec l'association ARGUS, à l'école Jean Burger



◀ Atelier "Sensibilisation au tri" avec l'ambassadeur Nicolas Schumann-Vidon (Rives de Moselle) à l'école Jean-Jacques Rousseau

Les animateurs de Rives de Moselle sont intervenus dans toutes les classes à propos du gaspillage alimentaire : cela a permis de rappeler à tous les règles de tri des déchets et de mettre l'accent sur le compostage, encouragé depuis cette année au sein de la Communauté de communes.



◀ Projet dans le cadre du CTEAC : "Vivre et habiter les patios" (volet consacré au développement durable).

Tous les élèves ont observé la nature qui entoure l'école et ont réalisé des croquis. Ils ont étudié les caractéristiques des arbres de la cour pour les dessiner. Ils ont désartificialisé les sols des patios et les ont réaménagés pour créer un lieu de vie. Tout au long du projet, ils ont été sensibilisés à l'intérêt de préserver la nature qui les entoure, dans sa diversité.



Aurélia Lemière ▲

Julien Pinck ▼



Charles Muzzolini ▶

JO 2024 : Trois talangeois ont porté la flamme olympique !

La flamme olympique est passée par la Moselle le 27 juin dernier et parmi les porteurs, 3 sont talangeois ! Toutes nos félicitations à :

- Charles Muzzolini, bénévole sportif et figure emblématique du club Asot Gym depuis 60 ans
- Aurélia Lemière et Julien Pinck, ingénieure et technicien au sein du groupe ArcelorMittal France

En relayant la flamme olympique, ces trois talangeois ont contribué à faire rayonner les nobles valeurs du sport : le respect, l'effort et le travail d'équipe. C'est une immense fierté pour notre Ville et nous leur disons bravo !

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité : entretien avec Dominique Jurczak, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et au handicap

► L'accessibilité concerne tous les handicaps (sensoriels, psychiques, moteurs, cognitifs ou intellectuels). Afin de favoriser une meilleure intégration dans la ville, la municipalité multiplie ses efforts depuis plusieurs années. La loi du 11 février 2005 oblige les Établissements Recevant du Public (ERP), tels que les commerces, les services et établissements publics, mais aussi les transports en commun, etc. à adapter les accès et les équipements aux usages des personnes en situation de handicap. Nous avons fait le point sur la situation dans notre ville avec Dominique JURCZAK, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et au handicap.

Où en est la commune dans l'adaptation de ses établissements et équipements ?

Nous avançons de manière continue, principalement sur deux fronts : l'accessibilité à la fois des nouvelles voiries, y compris la signalétique, et des nouveaux équipements mis en place dans la ville d'une part, et l'adaptation des bâtiments et équipements publics existants d'autre part.

Il faut savoir que la commune gère une trentaine de bâtiments, salles et locaux qui sont souvent assez anciens, c'est donc un défi pour notre petite ville. Le Conseil Municipal prend le sujet très au sérieux pour justement relever ce défi. C'est d'ailleurs pour cela que les services techniques municipaux sont régulièrement mobilisés dans les travaux de mise aux

normes du bâti communal : ajout de main-courantes, de sonnettes, contraste des vitrages, adaptation des toilettes...

En parallèle, des investissements conséquents ont été effectués, nous pouvons en citer quelques-uns : le conservatoire municipal est désormais intégralement accessible grâce à l'installation d'un ascenseur, un élévateur pour personnes à mobilité réduite (EPMR) équipe la maison des associations et la salle de sport Gabriel Pierné, pour l'accès aux vestiaires. La régie a également procédé à l'installation de feux tricolores adaptés aux personnes malvoyantes dans la rue de Metz.

Sur quels aspects faut-il avancer désormais ?

Tout ce qui a pu être fait en régie (comprenez directement par les agents municipaux) est réalisé à 90 %, une partie des travaux que nous devons faire réaliser par des prestataires spécialisés a été mis en œuvre, principalement dans les écoles. Dans les bâtiments publics, l'essentiel des travaux restant à réaliser concerne des rampes d'accès, l'adaptation de portes et des toilettes ou douches pour ce qui est de

certains équipements sportifs. Cela représente environ 600 000 € euros.

Parallèlement, la voirie existante est régulièrement l'objet de travaux d'adaptation mais nous avons encore une marge de progression en la matière. Ce type de travaux est coûteux et nous privilégions une refonte globale de l'accessibilité lorsque des sec-



Dominique Jurczak, Conseillère municipale déléguée au handicap et aux personnes âgées, et administratrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présente la plateforme élévatrice destinée aux personnes à mobilité réduite dans la Maison des Associations.

Maison des Associations

teurs entiers de voirie sont rénovés. La dimension "accessibilité" est automatiquement prise en compte dans la planification des réfections ou création de voirie. Il reste donc bien sûr du chemin, nous ne le nions pas, mais nous mettons tout en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap d'être les plus autonomes possibles dans notre ville.

Les services sont-ils interpellés sur ce sujet ?

Il arrive bien sûr que des riverains nous fassent remonter des problèmes rencontrés par des personnes en situation de handicap. À titre d'exemple, la circulation en fauteuil roulant était particulièrement difficile, voire impossible, autour du rond-point situé en entrée de ville, côté sortie autoroutière. La hauteur des bordures de trottoirs n'était tout simplement pas adaptée à la circulation et certains endroits dépourvus de bitume étaient difficilement praticables en fauteuil roulant. Nous avons également eu des demandes d'installation de jeux extérieurs adaptés pour les enfants en situation de handicap (accessibles

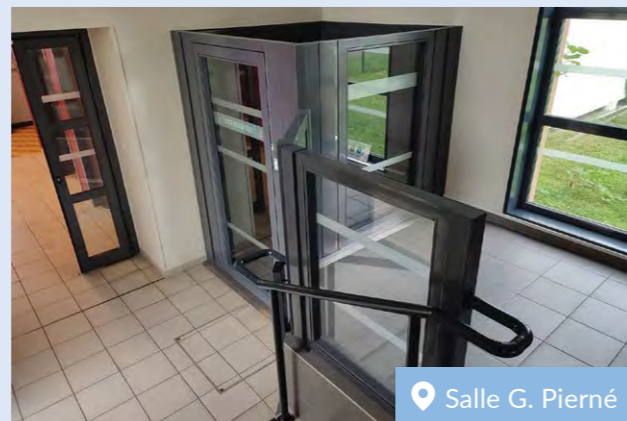
en fauteuil par exemple). À chaque fois, les services ont été alertés et mobilisés immédiatement afin de pallier le problème dans des délais très restreints. L'idée est de pouvoir répondre autant que possible aux problèmes rencontrés en ville ou dans nos ERP. Nous invitons d'ailleurs les riverains qui rencontrent des problèmes similaires à faire remonter l'information en mairie. cela peut se faire par e-mail à mairie@talange.fr ou par téléphone au 03 87 70 87 80. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution dans la mesure du possible et dans les meilleurs délais.

Bandes podotactiles ▼



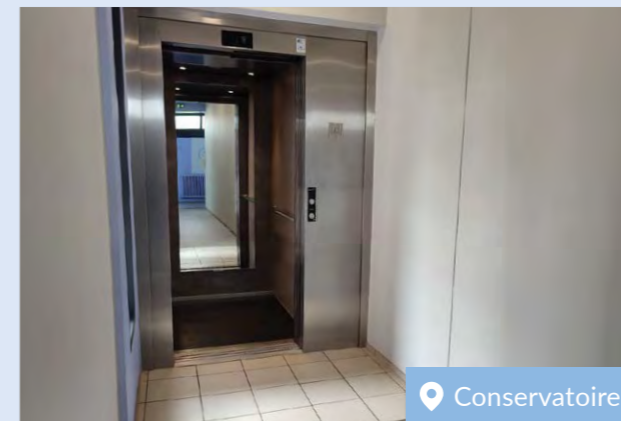
Rue Eric Tabarly

Plateforme élévatrice ▼



Salle G. Pierné

Ascenseur ▼



Conservatoire

Rampes d'accès ▼



École Emile Zola

CULTURE

Festival Hommes & Usines 2024 : une belle réussite !

► L'édition 2024 du festival Hommes & Usines s'est achevée le 11 mai 2024 avec l'immense satisfaction pour la municipalité d'avoir rempli les salles du Théâtre Jacques Brel et du Café de l'Usine lors des 11 rendez-vous programmés durant 5 jours !

Ce succès n'aurait pas été permis sans la mobilisation des services municipaux et en particulier celle du service culturel municipal, des bénévoles et des élus municipaux. La Municipalité remercie le public venu en nombre, les artistes pour les spectacles d'une grande qualité et la Région Grand Est pour son soutien.

Ce magazine Horizons est l'occasion de faire un retour en images sur ce festival, et de mettre en lumière ses cafés-concerts, ses pièces de théâtre, ses voyages à travers les cultures et son fidèle public... avant l'édition 2025 !



Les Sourcieuses



Cérémonie d'ouverture



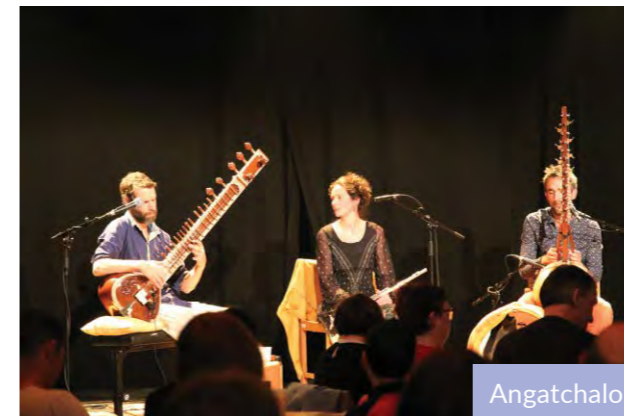
Ce monde pourra-t-il changer un jour ?



Morik



Cérémonie d'ouverture



Angatchalo



Les Sourcieuses



Angatchalo



Carte blanche Espace Molière



Carte blanche Espace Molière

INTERVIEW - PORTRAIT

Jozef Kepi, un jeune talangeois sur la voie de l'excellence

► "Du travail, de la passion et beaucoup de plaisir", c'est par ces mots à la fois simples et explicites que Jozef Kepi répond lorsqu'on lui demande de résumer son parcours dans l'hôtellerie-restauration.

Arrivé d'Albanie en 2018 avec sa famille, le jeune talangeois n'a pas ménagé ses efforts dans le but de pallier la barrière de la langue et les difficultés qui en ont découlé. Son parcours en fait aujourd'hui un bel exemple d'intégration. Cet étudiant en management de l'hôtellerie a déjà tout d'un grand. À seulement 21 ans, il a déjà derrière lui plusieurs expériences professionnelles au sein maisons très prestigieuses et a même été sélectionné pour le trophée Mille 2023. Il nous accordé une entrevue pour nous parler de son parcours.

On vous retrouve régulièrement dans l'équipe d'organisation d'événements municipaux à Talange...

Oui cela m'arrive de donner un coup de main. Talange est une ville qui nous a très bien accueillis lorsque nous sommes arrivés, ma mère, ma soeur et moi-même en 2018. C'est une manière de montrer ma reconnaissance et de rendre à la ville de Talange ce qu'elle m'a donné. C'est important pour moi.

Votre parcours est déjà impressionnant, pouvez-vous le présenter ?

J'ai entamé mon cursus au lycée Raymond Mondon de Metz et j'y suis toujours scolarisé après 5 années. Au départ j'ai intégré un apprentissage qui m'a permis d'obtenir un bac pro en 3 ans mais je n'ai pas souhaité m'arrêter là. J'ai donc poursuivi avec un BTS management en hôtellerie restauration. J'aimerais pouvoir diversifier mes connaissances en apprenant également la somellerie. J'envisage donc d'intégrer une année de spécialisation dans ce domaine.

Le domaine de l'hôtellerie - restauration n'est-il pas trop exigeant ?

C'est un domaine exigeant oui, il faut que tout soit parfait, parfois au millimètre. La discipline est indispensable, on l'apprend dès le début du cursus. Sans elle il n'y a pas d'excellence car ce sont les détails qui font la différence. Le niveau de service et le prestige des maisons, parfois étoilées, pour lesquelles j'ai eu le plaisir de travailler rendent ce travail très plaisant à mon sens. L'harmonie entre les équipes, en cuisine, en salle, à l'accueil est importante. Chacun a sa place dans cette harmonie et doit savoir ce qu'il ou elle a à faire. Il faut aimer le service mais aussi et surtout la qualité du service que l'on rend. Lorsqu'un client se dit satisfait, qu'il a passé un moment agréable sans s'apercevoir des efforts fournis par toute l'équipe, c'est particulièrement plaisant, cela me rend assez fier.

Vous avez été sélectionné pour participer au trophée Mille France en 2023 et ce n'est pas rien...

Le Trophée Mille est un concours de cuisine et de service, présidé par le Chef Philippe Mille, Meilleur Ouvrier de France 2011. La sélection des candidats est rigoureuse et j'ai effectivement eu la chance d'y participer en 2023. J'en suis très fier. Je suis arrivé en 7^e position au classement, la barrière de la langue ne m'a pas permis de faire mieux, sinon je pense que j'aurais pu être encore mieux classé. Mais je ne regrette absolument pas d'y avoir participé car on touche à l'excellence en matière de l'hôtellerie-restauration à la française et le niveau est très élevé. Entre la préparation qui est longue et



▲ Jozef Kepi vient d'obtenir son BTS Management en hôtellerie restauration et intégrera prochainement une maison de prestige.

rigoureuse et le concours, on apprend énormément.

Que diriez-vous à un jeune qui hésite à se lancer dans la restauration ou qui trouve cela trop difficile ?

Dans la restauration et l'hôtellerie, il y a une grande diversité de métiers. Je travaille dans le service mais il y a bien d'autres professions, de barmaid à la réception, on peut également évoluer pour travailler au sein de l'équipe de direction. Travailler dans l'hôtellerie-restauration, c'est aussi acquérir de l'expérience en voyageant. Comme je l'ai fait, par exemple, en intégrant la maison Georges Blanc, dans l'Ain. Certains font le choix d'aller à l'étranger mais disons qu'en France, nous sommes bien dotés en matière de maisons de prestige. Pour finir, on n'est jamais vraiment seul. C'est avant tout le travail d'une équipe avec laquelle on passe de bons moments, surtout en fin de service, lorsque la pression redescend, ce sont des moments très sympathiques.

ANIM'ESTIVALES

Moselle Jeunesse est de retour du 6 au 19 juillet !

La Ville de Talange propose un programme d'activités destiné aux enfants et aux adolescents. Les animations se déroulent de 14h à 18h, selon le planning du jour ! Le Département de la Moselle soutient cette opération dans le cadre de Moselle Jeunesse. Animations de 14h à 18h, selon planning du jour.

Planning of activities for Moselle Jeunesse from July 6 to 19, 2024. Includes a grid of daily activities (Tennis, Beach Volley, Handball, etc.) and a QR code for more information.

► Envie d'en savoir plus ? Les programmes sont disponibles en mairie ainsi que sur le site internet de la ville www.talange.com. Flashez ce QR Code pour y accéder directement depuis votre smartphone !



SAM. 13.07.2024 Fête Nationale Place des Fêtes Dès 19h. Spectacle pyrotechnique. Animation. Distribution de lampions (20h30-22h15). Restauration.



JEU. 26.09.2024 Repair'café • Dès 19h30 Foyer de la salle Maurice Baquet Amenez vos objets à réparer : cafetière, aspirateur, téléphone, vêtements. Association Accorderie.

TALANGE

samedi

13

juillet

Fête Nationale

dès
19h

- Spectacle pyrotechnique son et lumière par Aquarêve
- Animation par Roland Animation
- Distribution des lampions de 20h30 à 22h15
- Restauration sur place
- Place des Fêtes